

REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE

EXTRAIT

volume XXIV. n° 5. octobre 1974 — sommaire

NICOLAS DENIS	Du 5 mai 1946 au 19 mai 1974	893
PIERRE BARRAL	Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy	911
ISABEL BOUSSARD	La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973)	940
JEANNE SIWEK-POUYDESSEAU	La critique idéologique du management en France	966
RONALD INGLEHART et DUSAN SIDJANSKI	Dimension gauche-droite chez les dirigeants et électeurs suisses	994
MARIO HIRSCH	La situation internationale des petits Etats : des systèmes politiques pénétrés. L'exemple des pays du Benelux	1026
MANUELA SEMIDEI	Trente ans de politique extérieure des Etats-Unis (1944-1974) : quelques livres récents	1056
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : DEBRÉ, Les idées constitutionnelles du général de Gaulle (O. Rudelle) 1083 — CALOGÉROPOULOS-STRATIS, Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (M. Manlgat) 1084 — LEGAULT, LINDSEY, Le feu nucléaire (J.-P. Derriennic) 1085.		
INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES		1087
RÉSUMÉS DES ARTICLES/ABSTRACTS		1138

DIMENSION GAUCHE-DROITE CHEZ LES DIRIGEANTS ET ELECTEURS SUISSES

RONALD INGLEHART DUSAN SIDJANSKI

APPLICATION DE LA DIMENSION GAUCHE-DROITE A L'ANALYSE DU COMPORTEMENT POLITIQUE EN SUISSE

Portée générale du concept gauche-droite

La dimension gauche-droite constitue un indice simple et pratique permettant d'analyser et d'expliquer les attitudes politiques des dirigeants et des électeurs *. Elle se révèle particulièrement utile pour ce qui a trait à l'exercice du droit de vote dans les systèmes à partis multiples. Dans un système à deux partis, le choix électoral est relativement simple : le votant est confronté à une seule alternative. Par contre, dans un système à cinq grands partis, il y a dix options possibles ; et quarante-cinq dans un système à dix partis. La plupart des démocraties d'Europe occidentale en comptent de cinq à dix, voire davantage dans certains cas. Si le choix électoral consistait à comparer l'ensemble de ces options, il dépasserait nos capacités humaines. Le concept d'une dimension gauche-droite sous-jacente simplifie cependant une réalité fort complexe et engendre un ensemble de règles fort utiles et pratiques pour la prise de décision : en réagissant au problème clef, l'électeur décide de sa position par rapport à la « gauche » et soutient le parti qui s'en rapproche le plus sur le continuum gauche-droite. Si le parti en question ne présente pas de candidat ou si ce dernier est éliminé dans un scrutin de ballottage (ce qui est souvent le cas en France), l'électeur déplace son soutien vers le parti

* Les auteurs expriment leur reconnaissance au Fonds national suisse de la recherche scientifique dont la subvention N° 1437/70 a permis d'effectuer la première enquête par sondage sur un échantillon national au printemps 1972. Ils remercient également MM. D. Handley, H. Kerr et H. Klingemann pour leurs critiques constructives.

le plus rapproché. De même, lorsque les dirigeants politiques sont confrontés à la nécessité de former des coalitions gouvernementales, leur choix en est considérablement simplifié : ils s'allient en théorie aux partis les plus proches sur l'axe gauche-droite.

Le concept semble également doté d'une valeur explicative. Downs l'a utilisé pour expliquer la lutte électorale de manière simple mais plausible¹. Son modèle implique que, face à une distribution normale des votants sur la dimension gauche-droite, les partis se regrouperont autour de l'électeur moyen. Avec une distribution multi-modale, l'on pourrait s'attendre à trouver des partis politiques près du centre de chaque groupe de votants.

Bien que cette abstraction soit commode, l'idée d'une dimension gauche-droite sous-jacente au comportement politique a fait l'objet de maintes controverses. Stokes, par exemple, a soulevé la question suivante : « Dans quelle mesure le modèle de Downs correspond-il à la réalité dans un système politique donné ? »². Il subordonne l'application de son modèle à quatre conditions :

1. *Unidimensionalité* : dans une société donnée, le choix politique doit être dominé par une dimension unique. Dans son modèle, Downs suppose que la question dominante est celle de savoir dans quelle mesure le gouvernement intervient dans l'économie ; or il est évident que des clivages religieux, sociaux ou linguistiques par exemple compliquent ce tableau³.

2. *Dimensions ordonnées* : les partis doivent pouvoir être placés selon leur position en fonction de la dimension dominante.

3. *Un cadre de référence commun* : pour que les partis politiques puissent adopter des positions correspondant à la distribution des préférences manifestées par l'électorat, il faut que tant les dirigeants que les masses aient des perceptions semblables des principaux problèmes.

4. *Une structure fixe* : cet élément constitue plus ou moins un corollaire du point 3 ; en effet pour que les élites et les masses aient des attitudes semblables sur un même problème, cela suppose que le problème ne change pas au cours du temps. Une autre façon d'obtenir le

1. Voir DOWNS (Anthony), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957.

2. Voir STOKES (Donald), « Spatial Models of Party Competition », in CAMPBELL (Angus) ed., *Elections and the Political Order*, New York, Wiley, 1966.

3. En analysant la hiérarchie de préférence des différents partis politiques telle qu'elle est établie par les électeurs français et finlandais, Converse conclut que le positionnement spatial sous-jacent des partis doit être multidimensionnel ; et en outre que la longueur d'une dimension donnée varie d'un électeur à l'autre. Voir CONVERSE (P.E.), « The problem of Party Distances in Models of Voting Change », in KENT JENNINGS (M.), HARMON ZEIGLER (L.), *The Electoral Process*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1966.

même résultat impliquerait que les dirigeants du parti aussi bien que les électeurs révisent parallèlement leurs positions en fonction d'une nouvelle dimension ; mais dans la réalité cette dernière possibilité n'a guère de chance de se produire.

Stokes en a conclu que ces quatre conditions ne se trouvent pas réalisées dans la politique américaine. Plus récemment toutefois, des spécialistes de la politique en France, en Allemagne et en Italie ont fait valoir que le concept gauche-droite présentait effectivement une base utile pour l'analyse des choix politiques. Ces conclusions divergentes peuvent être attribuées à des motifs fort divers :

1. Les études récentes auxquelles nous nous référons sont fondées sur une analyse de systèmes à partis multiples. Dans de tels systèmes, la nécessité d'une abstraction simplificatrice telle que le concept gauche-droite est probablement ressentie de manière plus évidente. Il s'ensuit que tant les dirigeants que les masses sont amenés à envisager plus fréquemment la politique en fonction de ce cadre de référence. Dans le système américain à deux partis, l'on peut être soit républicain soit démocrate sans pour autant éprouver le besoin de rechercher une dimension idéologique quelconque pour justifier sa préférence partisane. En revanche, les origines et l'historique des partis en Europe se rattachent traditionnellement à des courants idéologiques qui, malgré les transformations intervenues dans le temps, continuent à servir de cadres de référence.

2. Les conclusions de Stokes se réfèrent à la politique américaine des années cinquante. Il semble que le choix politique aux Etats-Unis pendant ces années-là ait été régi dans une large mesure par les préférences marquées pour un candidat donné ainsi que par des loyautés partisans traditionnelles ; en revanche, l'électorat avait très peu tendance à se polariser en fonction des problèmes importants. Cependant des changements interviennent au cours des élections présidentielles de 1964 et surtout de celles de 1968. En effet, la candidature de Wallace est perçue comme étant liée aux problèmes d'actualité (ségrégation, Vietnam) ; cette observation générale est confirmée par l'analyse effectuée par l'équipe de Michigan : les corrélations entre positions face aux problèmes importants, préférences partisans et rang des principaux candidats montrent clairement que si les évaluations portant sur Humphrey et Nixon dépendent largement des allégeances à l'égard des partis traditionnels, la candidature de Wallace par contre n'est associée à un degré significatif qu'avec les positions face aux grandes questions d'actualité⁴.

4. CONVERSE (P.E.), MILLER (W.E.), RUSK (J.G.), WOLFE (A.C.), « Continuity and Change in American Politics: Parties and Issues in the 1968 Election », *The American Political Science Review*, 4, 1969, pp. 1097-1100.

Dans l'ensemble, l'ère des années cinquante considérée avec un certain recul se caractérise par une polarisation politique relativement faible. Il est probable, en revanche, que la politique actuelle aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale favorise davantage l'émergence de ce que Stokes appelait les pôles d'attraction idéologiques (*strong ideological focus*) que ce ne fut le cas à l'ère de la politique débonnaire d'Eisenhower aux Etats-Unis⁵.

Malgré cette évolution récente aux Etats-Unis, le clivage gauche-droite en Europe occidentale apparaît néanmoins, à l'heure actuelle, sensiblement plus important. Plusieurs raisons peuvent être invoquées à l'appui de cette hypothèse. A la différence des Etats-Unis, les trois pays européens envisagés (France, Allemagne, Italie) ont de grands partis politiques issus de la tradition marxiste ; ce phénomène peut être de nature à inciter l'électorat à se polariser le long d'un axe marxiste/anti-marxiste unique. En outre les deux grands partis politiques américains, comme d'ailleurs les multiples partis suisses, ont tendance à s'organiser au niveau des Etats membres plutôt qu'à l'échelle de la nation tout entière : face à certains problèmes, le parti démocrate de Géorgie, de même que les partis radical ou socialiste genevois, peuvent adopter une position fort différente de celle prise par son parti frère de New York, ou de Zurich. Dans ces conditions, la polarisation de la politique nationale en fonction d'une dimension gauche-droite unique est certes difficile ou en principe moins probable. Par rapport à leurs homologues américains, les partis européens ont une organisation nationale relativement centralisée. Il se peut en outre que les cultures politiques en France, en Allemagne et en Italie accusent certains traits, traditions marxistes mises à part, et comportent certains clivages qui tendent à prédisposer l'électorat à une polarisation gauche-droite⁶. Pour ne citer qu'un exemple, la société

5. Mains ouvrages récents postulent que la société américaine est devenue de plus en plus sensible aux problèmes politiques importants dans les années soixante, bien que les candidats des grands partis n'aient pas nécessairement proposé des options claires face à ces problèmes ; voir par exemple la série d'articles de POMPER (Gerald M.), BOYD (Richard W.), BRODY (Richard A.) et PAGE (Benjamin), KESSEL (John H.) in *The American Political Science Review*, 2, juin 1972. Cf. INGLEHART (Ronald) et HOCHSTEIN (Avram), « Alignment and Dealignment of the Electorate in France and the United States », *Comparative Political Studies*, 3, octobre 1972. L'élection présidentielle de 1972 marque une percée sur la scène américaine : la polarisation en fonction des problèmes politiques d'actualité semble en effet avoir joué un rôle particulièrement grand. Voir MILLER (Arthur H.), MILLER (Warren E.), RAINE (Alden S.) et BROWN (Thad S.), « A Majority Party in Disarray: Policy Polarization in the 1972 Election », communication faite à la réunion annuelle de l'Association américaine de science politique, Nouvelle-Orléans, du 4-8 septembre 1973.

6. Voir DEUTSCH (Emeric), LINDON (Denis), WEILL (Pierre), *Les familles politiques en France*, Paris, Ed. de Minuit, 1966 ; BARNES (Samuel), « Left, Right and the Italian Voter », *Comparative Political Studies*, juillet, 1971 ; BARNES (Samuel) et PIERCE (Roy), « Public Opinion and Political Preference in France and Italy », *Midwest Journal of Political Science*, 4, novembre 1971 ; KLINGEMANN (Hans), « Testing the Left-Right

américaine accorde, de par sa tradition, toujours une importance moindre à la classe sociale dont un individu est issu : on peut supposer que ce phénomène minimise les tendances à une polarisation fondée sur les classes sociales.

Comparaison avec les pays voisins

Dans cet article nous nous proposons d'explorer l'utilité de la dimension gauche-droite dans l'interprétation de la politique en Suisse à la lumière des données de la première enquête par sondage sur le comportement électoral suisse réalisée en 1972⁷. La Suisse présente un cadre particulièrement intéressant pour la mise à l'épreuve de la portée pratique de ce concept. Du fait de sa ressemblance à maints égards avec ses voisins européens, l'on pourrait normalement s'attendre à y trouver un modèle analogue de polarisation gauche-droite. Apparentée à l'Allemagne, à la France et à l'Italie du point de vue culturel, la Suisse est caractérisée par un système politique à partis multiples : ce système comprend entre autres un Parti socialiste (un des trois grands partis helvétiques) et un Parti communiste dont la notoriété dépasse largement sa dimension réduite.

Toutefois en raison d'autres facteurs, l'on pourrait s'attendre à trouver un faible degré de polarisation gauche-droite en Suisse. En premier lieu, la politique helvétique témoigne en général d'une volonté de compromis qui restreint la marge des conflits ouverts. Gouvernés depuis 1943 grâce à la coopération gouvernementale des trois grands partis (radical, démocrate-chrétien et socialiste, ce dernier ayant été absent de 1954-1959) et à la participation de l'Union démocratique du centre, la Suisse connaît un processus de décision qui relève plutôt d'une entente à l'amiable (*amical agreement*) que de la règle majoritaire⁸. Ce mode de prise de décision présente des avantages évidents dans une société diversifiée dans

Continuum on a Sample of German Voters», *Comparative Political Studies*, avril 1972 ; CONVERSE (P.E.) et PIERCE (Roy), « Basic Cleavages in French Politics and the Disorders of May and June, 1968 », in ROSE (Richard), ed., *Political Behaviour in Western Societies*, New York, Wiley, 1973.

7. L'enquête par sondage sur le comportement politique en Suisse a été réalisée par le Département de science politique de l'Université de Genève (D. Sidjanski, H. Kerr, D. Handley, R. Inglehart, C. Roig, J. Nicola) en collaboration avec l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich (G. Schmidtchen, L. Neidhart). Le travail sur le terrain a été effectué par l'Institut Konso (Bâle) de janvier à mai 1972.

8. Voir STEINER (Jürg), *Amicable Agreement versus majority Rule: Conflict Resolution in Switzerland*, Chapel Hill, University of North-Carolina Press, 1973, pour une description et une analyse de ce processus de décision typiquement suisse. Voir également SIDJANSKI (Dusan) et HANDLEY (David), « Note de recherche sur les partis politiques et le processus de décision », *Annuaire suisse de science politique*, 9, 1969, et SIDJANSKI (Dusan), *Les groupes d'intérêt en Suisse*, dans la collection Etudes et recherches, Genève, Département de science politique, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, 1974.

laquelle les minorités linguistiques ou religieuses pourraient courir le risque de se voir imposer constamment la volonté de la majorité. Une domination prolongée de la majorité sur les minorités pourrait susciter des actions « autonomistes » comme dans l'exemple jurassien. Une autre conséquence : la coopération gouvernementale n'incite que rarement les partis à présenter devant l'électorat des programmes cohérents avec des différences bien marquées. Quelques choix fondamentaux ont certes été soumis aux électeurs suisses au cours des dernières années, mais ils ont revêtu la forme de référendums nationaux donnant lieu en principe à des positions proches sinon communes de tous les grands partis. Il est vrai par ailleurs que même les attitudes des partis dans les pays avoisinants présentent rarement des options fondamentalement différentes. Mais cette constatation comporte indéniablement des nuances. La vie politique suisse témoigne d'un niveau de conflit exceptionnellement bas ; ce phénomène pourrait être à son tour à l'origine d'un degré de polarisation politique relativement faible au sein de l'électorat. Il est probable que cette tendance ait été accentuée par l'écart existant jusqu'en 1971 entre la Suisse et les autres démocraties occidentales : les femmes ne disposaient pas du droit de vote à l'échelon fédéral. Plus que dans d'autres pays, la socialisation des femmes tendait à les maintenir dans un rôle marginal dans la vie politique. On peut s'attendre, dans ces conditions, que l'électorat féminin ne manifeste que peu d'intérêt pour les questions politiques et qu'en conséquence il accuse des niveaux bas de contrainte et de polarisation idéologique⁹. En réalité les quelques consultations qui ont eu lieu après l'introduction du vote des femmes permettent de constater une différence de niveau de participation entre électeurs et électrices suisses.

Ainsi par exemple à notre question : « Avez-vous voté lors des élections fédérales du 31 octobre 1971 » les réponses se répartissent comme suit :

% →	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>refus de répondre</i>
Hommes	72	26	1
Femmes	49	49	2
Hommes + femmes	60	39	1

La même conclusion peut être inférée des réponses à la question concernant l'interdiction des activités des jésuites en Suisse : « Selon vous cette interdiction est-elle encore nécessaire ou doit-on rayer cet article de la constitution ? »

9. Voir CONVERSE (Philip E.), « The Nature of Belief System in Mass Publics », in APTER (David), ed., *Ideology and Discontent*, New York, The Free Press, 1969, pour un débat sur la « contrainte » dans les systèmes de croyances.

% →	encore nécessaire	on doit la rayer	cela dépend	NSP
Hommes	18	56	7	16
Femmes	14	47	7	32
Hommes + femmes	16	52	7	25

En effet, lors du vote en mai 1973, la levée de l'interdiction a été approuvée par 791 contre 649 000 voix sur un ensemble de 3 600 électeurs ; la participation n'a été que de 40 %. Comme pour les élections fédérales, la participation des femmes a été largement inférieure à celle des hommes. Ce fait n'a rien d'étonnant si l'on considère qu'un an après l'introduction du suffrage féminin au plan fédéral en 1971, 13 % des femmes interrogées en 1972 se déclarent contre et 16 % sont sans opinion ; et que par ailleurs seulement 33 % (49 % d'hommes) estiment que les femmes devraient jouer le même rôle que les hommes en politique, 9 % des femmes (contre 7 % des hommes) ayant déclaré qu'elles ne devraient pas se mêler de politique. Cependant, cette situation est susceptible d'évoluer comme le laisse présager le niveau des réponses fort proche de celui des hommes à toute une série de questions portant sur le système politique, le gouvernement ou sur les problèmes d'actualité (hausse des prix, travailleurs étrangers). Ainsi par exemple seulement 6 % des femmes (contre 2 % des hommes) se déclarent sans opinion à propos des solutions à apporter aux problèmes des travailleurs étrangers en Suisse, et 13 % (contre 6 %) au sujet d'une nouvelle initiative demandant une réduction massive de leur nombre. Enfin, l'appréciation que les femmes donnent du système politique suisse ne diffère pas d'une manière significative de celle des hommes : 64 % des femmes (67 % des hommes) le jugent « très bon ou assez bon », 24 % (26 %) « passable » et 4 % (5 %) « pas très bon ou mauvais », 8 % des femmes contre 2 % des hommes se déclarant sans opinion¹⁰.

10. Voir la *Présentation des résultats de l'enquête suisse 1972*, Etudes et recherches n° 6, Genève, Département de science politique, 1974, et notamment les questions 64, 45, 32, 27, 82. A la question 87 : « ...Diriez-vous que le système suisse est très bon, assez bon, passable, pas très bon ou mauvais ? », les réponses se répartissent comme suit :

%	très bon	assez bon	passable	pas très bon	mauvais	NSP
Hommes.....	12	55	26	4	1	2
Femmes.....	10	54	24	3	1	8
Hommes et Femmes.....	11	55	25	3	1	5

Il ressort de ce tableau que femmes et hommes apportent leur soutien massif au système suisse : 66 % le considèrent très bon ou assez bon. Le total est de 91 % si l'on y ajoute les 25 % qui le trouvent passable.

La Suisse est en outre marquée par un ensemble d'organisations politiques fortement décentralisé. Exception faite du CSU allemand, les partis helvétiques jouissent d'un degré d'autonomie locale supérieur à celui de leurs voisins. En dépit de ses dimensions restreintes, la Suisse conserve des barrières culturelles et géographiques qui perpétuent une diversité politique notable d'un canton à l'autre. Comme aux Etats-Unis, la décentralisation peut entraver l'émergence de toute orientation gauche-droite bien articulée et généralement admise au niveau national. Pour ces diverses raisons, on peut se demander si la dimension gauche-droite ne fournit pas une base moins appropriée pour l'interprétation de la politique suisse que ce n'est le cas pour l'Allemagne, la France ou l'Italie. Afin de pouvoir vérifier cette hypothèse, il convient au préalable de préciser un point essentiel, à savoir la signification de la dimension gauche-droite.

Interprétations et hypothèses

De larges tranches des électors français, allemands ou italiens sont en mesure, selon les travaux déjà mentionnés, de se situer sur une échelle gauche-droite. Deux interprétations possibles peuvent être avancées pour expliquer les raisons qu'ont les électeurs de se situer en un point donné de l'échelle. Ces deux interprétations ont des implications analytiques opposées. Selon l'interprétation traditionnelle, le continuum gauche-droite reflète une dimension des problèmes : les tenants de la gauche sont orientés vers le changement dans un sens large et global, tandis que ceux qui s'alignent sur la droite préconisent le statu quo¹¹. De toute évidence, le type de changement souhaité revêt une importance particulière. La gauche jouit de connotations historiques d'égalitarisme, d'internationalisme et de progrès social ; la droite implique quant à elle, la défense de l'autorité établie, du nationalisme et de la continuité sociale. L'attitude envers le changement social semble néanmoins représenter la trame commune de la problématique ou de l'idéologie sous-jacente. L'interprétation traditionnelle implique que les défenseurs d'une idéologie largement orientée vers le changement se considèrent comme étant situés

11. Dans une analyse perspicace de la portée psychologique de cette dimension, Laponce fait valoir que l'usage politique de « gauche » et « droite » s'est dégagé des efforts visant à nier le caractère inéluctable d'un ordre social « vertical » ou hiérarchique ; et pourtant, la « droite » conservait des connotations diffuses l'associant aux couches dominantes de la société. Voir LAPONCE (Jean A.), « In Search of the Stable Elements of the Left-Right Landscape », *Comparative Politics*, 4, juillet 1972. Si cette assertion est vraie, elle pourrait expliquer les difficultés éprouvées par nos répondants lorsqu'il s'agissait de localiser certains partis marginaux réfractaires au changement.

sur le côté gauche d'un continuum idéologique ; ils votent par la suite pour un parti donné selon leurs préférences marquées face à des problèmes importants.

Une autre interprétation peut être avancée. Il est en effet possible que la position personnelle sur l'échelle gauche-droite ne soit pas à l'origine de la préférence partisane, mais qu'elle en soit au contraire une dérivée. La préférence manifestée pour un parti donné peut résulter de traditions familiales ou de convictions religieuses, voire d'autres facteurs. Par surcroît, l'individu est également sensible à l'étiquette conventionnelle que porte son propre parti : les communistes représentent l'extrême-gauche, les socialistes la gauche modérée et ainsi de suite selon les archétypes de partis que les moyens de communication de masse ont contribué à créer et à maintenir pendant des décennies. Conscient de ce fait, l'électeur moyen se situe sur l'échelle gauche-droite à peu près au même endroit que le parti qui a sa préférence. Les électeurs qui n'ont aucune préférence ne savent pas où se situer sur l'échelle ou bien se situent, le cas échéant, en un point médian afin de se ménager une position neutre. La formation de telles loyautés partisans peut sans conteste être attribuée à l'influence de quelques problèmes politiques marquants ou d'une personnalité qui seraient à l'origine de cette inféodation de l'électeur, voire celle de ses parents ou grands-parents, à un parti. Une fois formées, ces loyautés ont tendance à se perpétuer et à se transmettre d'une génération à l'autre ; elles peuvent ainsi refléter dans le présent l'influence de personnalités ou d'idées qui appartiennent aux temps révolus. De la sorte, tout en ayant des origines fondées sur des faits et des idées qui ne correspondent plus aux réalités actuelles, les loyautés et les préférences partisans peuvent conserver une certaine stabilité dans les comportements politiques.

Laquelle de ces deux interprétations est correcte ? Nous présumons que les deux processus exercent à la fois une certaine action : nous doutons en effet que les électors européens soient totalement dépourvus d'orientation idéologique — bien que cette influence puisse être considérablement moins puissante que ne le laisserait entendre le fait que la plupart des électeurs sont en mesure de se situer sur l'échelle gauche-droite. Les chercheurs que nous avons cités (Barnes, Klingemann, Pierce, Deutsch...) s'efforcent de rehausser le sens et la portée de l'échelle gauche-droite en démontrant qu'il s'agit d'un instrument précieux permettant de prédire la préférence partisane ainsi que la position d'un individu face à certains problèmes politiques importants. A la lumière de ce qui précède, il convient de considérer comme quelque peu suspecte la relation entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et la

préférence partisane. Il se peut que la première exerce une influence sur la seconde, tout comme il se peut qu'elle soit uniquement synonyme de préférences partisans données, auquel cas elle ne saurait être de nature à les expliquer.

Par contre, la relation établie entre les préférences marquées face à certains problèmes et la position personnelle sur l'échelle gauche-droite est bien plus convaincante. Dans la mesure où l'échelle gauche-droite reflète un large éventail de préférences marquées face à certains problèmes importants, elle rend d'autant plus plausible l'interprétation traditionnelle. Cependant, nous ne saurions exprimer une certitude sans disposer de séries temporelles de données. Au demeurant, si la position personnelle sur l'axe gauche-droite est étroitement liée aux problèmes politiques, dans ce cas il est probable qu'elle est davantage une cause qu'une conséquence des préférences partisans. Réciproquement, si l'effet du positionnement par rapport aux problèmes politiques est marginal ou nul, il devient difficile de soutenir la thèse que le classement gauche-droite reflète une dimension idéologique sous-jacente ; il est plus vraisemblable qu'il ne fait qu'indiquer que certaines étiquettes conventionnelles sont largement répandues et connues.

Aussi pouvons-nous résumer nos hypothèses de la manière suivante :

1. S'agissant d'électeurs, nous présumons que le classement d'un individu sur la dimension gauche-droite prédit dans une certaine mesure la réaction face aux problèmes politiques tout en reflétant simplement le fait que cet individu est sensible aux images partisans conventionnelles.

2. En raison de la nature particulière des institutions politiques suisses, l'on pourrait s'attendre à ce que le public suisse se polarise le long d'une dimension gauche-droite dans une moindre mesure que ses homologues français, allemand et italien.

Dans la section qui suit, nous nous proposons de vérifier ces hypothèses à la lumière des données de l'enquête sur l'électorat suisse de 1972.

Position personnelle sur l'échelle gauche-droite

A première vue, ces données semblent confirmer l'hypothèse que la signification et la portée de la dimension gauche-droite sont plus limitées en Suisse que dans les pays avoisinants. Les études faites par nos collègues sur les électors français, allemand et italien indiquent que 75 à 80 % du public dans chacun de ces trois pays sont en mesure de se situer

sur une échelle gauche-droite¹². En revanche, seuls 58 % de notre échantillon suisse ont été capables d'en faire autant. Cet écart par rapport aux autres pays exprime notamment l'entrée particulièrement tardive des femmes suisses dans l'électorat : alors que 72 % des hommes de notre échantillon étaient en mesure de se situer sur l'échelle gauche-droite, 45 % seulement des femmes étaient à même de le faire. Cette constatation ne saurait à elle seule expliquer les contrastes entre les différents pays ; en effet, des différences d'après le sexe existent également dans chacun des trois pays considérés : il n'en demeure pas moins que la Suisse accuse un décalage dans la localisation gauche-droite même si nous nous limitons à comparer la population masculine suisse avec les populations masculines de la France, de l'Allemagne et de l'Italie.

La faculté d'un individu de se situer ou non sur une échelle gauche-droite est étroitement associée à son identification à un parti politique ou à l'absence de cette identification, sans que l'on soit pour autant en mesure d'établir la relation de causalité. Le fait que 78 % des hommes et 59 % des femmes de notre échantillon s'identifient à un parti politique quelconque semble indiquer que l'identification partisane précède la localisation personnelle sur l'axe gauche-droite : étant donné que le nombre des individus témoignant d'une identification partisane est supérieur à celui des individus en mesure de se situer sur l'échelle gauche-droite, l'on ne saurait expliquer la préférence partisane en se fondant uniquement sur la position personnelle. Nos hypothèses n'en sont pas pour autant vérifiées. Comme nous l'escomptions, certains individus ont des préférences partisans qui ne peuvent être attribuées à leur position sur l'axe gauche-droite. Il reste à savoir toutefois s'il est vrai que d'aucuns sont influencés par une problématique politique sous-jacente — et si tel est bien le cas, dans quelle mesure. D'autres données nous incitent à croire que l'échelle gauche-droite pourrait même être le reflet d'une position face aux problèmes politiques ainsi que de réactions rationnelles à leur endroit : ceux qui font état d'un grand intérêt politique sont bien plus susceptibles de se situer sur l'échelle gauche-droite que ne le sont ceux qui témoignent de peu d'intérêt politique. Il en va de même pour ceux qui estiment qu'ils débattent « souvent » de problèmes politiques avec leurs amis et connaissances par rapport à ceux qui le font rarement ou jamais¹³.

12. Voir KLINGEMANN, *op. cit.* ; BARNES, DEUTSCH et al., *op. cit.* ; et CONVERSE et PIERCE, *op. cit.*

13. L'on pourrait en théorie recourir au modèle causal pour élucider cette relation. Il semble cependant fort probable que la relation établie entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et l'identification partisane opère dans les deux sens ; il en va vraisemblablement de même pour les rapports établis entre l'intérêt politique, l'identification partisane et la position personnelle sur l'échelle gauche-droite. Le modèle causal reste toutefois aléatoire tant que nous ne disposons pas de données longitudinales.

Dans quelle mesure la dimension gauche-droite explique-t-elle les préférences partisans manifestées au sein de l'électorat helvétique ? Et surtout avec quelle précision reflète-t-elle les problèmes politiques contemporains majeurs ? Les données font ressortir une réponse assez surprenante. Nous avons invité les personnes interrogées à se situer elles-mêmes et à situer chacun des onze partis suisses sur une échelle allant de 0 à 100 ; en précisant que 0 représentait l'extrême-gauche et 100 l'extrême-droite, 50 étant le point médian¹⁴. Le tableau I indique la position moyenne de chaque parti sur cette échelle¹⁵.

TABLEAU I. Position des partis et position personnelle sur l'échelle gauche-droite (évaluation moyenne faite par un groupe donné) *

	Localisation d'un parti donné par l'ensemble de l'échantillon	Localisation d'un parti donné par ses électeurs	Localisation personnelle des électeurs d'un parti donné
Communiste	15 (925)	22 (23)	28 (21)
Socialiste	34 (939)	36 (249)	40 (257)
Alliance des indépendants	50 (749)	51 (83)	52 (85)
Évangélique protestant	59 (642)	65 (17)	61 (14)
Chrétien-social	59 (726)	69 (55)	64 (60)
Mouvement républicain	63 (607)	63 (17)	55 (21)
Action nationale	64 (640)	62 (16)	60 (17)
Libéral	63 (767)	70 (59)	62 (64)
Démocrate-chrétien	65 (828)	73 (150)	68 (155)
Union démocratique du centre	66 (818)	69 (74)	64 (81)
Radical	67 (923)	68 (196)	62 (207)

* Le nombre de ceux qui ont donné une évaluation figure entre parenthèses. L'électeur moyen se situe légèrement à droite du centre au point 55.

14. Voici le libellé exact de la question : « L'on parle souvent des partis politiques de gauche, de droite ou du centre. Voici une échelle allant de gauche à droite, et voici des cartes portant les noms des partis. (Les cartes ont été présentées une à une, dans un ordre quelconque). Placez cette carte de telle sorte que la flèche indique exactement le point où vous situeriez ce parti sur l'échelle (idem pour chaque parti)... Et où vous placeriez-vous sur cette échelle ? ».

15. Les trois grands partis sont le Parti socialiste, le Parti radical, le Parti démocrate-chrétien auxquels il faut ajouter le Parti démocratique du centre (anciennement le Parti des paysans, artisans et bourgeois) ; ensemble ils recueillent en général au moins 80 % des voix aux élections nationales. Issus de la tradition marxiste, les socialistes ont, à l'instar des autres partis socialistes en Europe occidentale, adopté un programme modéré vers la fin des années cinquante ; depuis ils participent en permanence au gouvernement fédéral. Le Parti démocrate-chrétien est l'un des deux partis à prédominance catholique, l'autre étant le Parti chrétien-social qui adopte une attitude assez libérale face aux problèmes économiques ; les deux partis forment au plan fédéral la démocratie chrétienne. Il existe également un petit parti protestant. L'Alliance des indépendants est le parti le plus important qui ne participe pas au gouvernement ; elle joue un rôle d'opposition modérée et de soutien au gouvernement à la fois, bien qu'étant résolument non-marxiste à l'instar de l'Union démocratique du centre.

Il ressort du tableau I que l'électorat suisse dans son ensemble (et l'électorat socialiste en particulier) considère le Parti socialiste comme un parti s'apparentant à la gauche modérée — situé à un tiers environ de la distance séparant le point médian de l'extrême-gauche. En dépit de leur nom, les radicaux représentent le parti de l'« establishment » ou des notables par excellence, un peu à l'instar des radicaux de la Troisième République en France. Avec les libéraux, ils sont le plus étroitement associés à la classe moyenne supérieure et au monde des affaires. Pendant des décennies, le Parti radical était le parti national dominant : aujourd'hui cependant, les socialistes, les radicaux et les démocrates-chrétiens recueillent à peu près le même nombre de voix. L'ensemble de l'échantillon situe les radicaux plus à droite que tout autre parti, bien qu'ils soient en fait très proches de huit des dix partis.

Les trois partis restants sont petits mais théoriquement importants. Les communistes suisses se regroupent sous le titre officiel de Parti du travail, tout en ressemblant plus ou moins aux autres partis communistes d'Europe occidentale ; ils sont perçus par l'électorat suisse comme étant localisés à l'extrême-gauche. Les deux autres partis, l'Action nationale (Action nationale contre la pénétration et l'emprise étrangère) et le Mouvement républicain (Mouvement national d'action républicaine et sociale), peuvent être qualifiés de « réactionnaires » au sens strict du terme. Ils témoignent d'une réaction nationaliste ou « traditionaliste » contre les influences « modernistes » qui menacent la société suisse traditionnelle. Nationalistes, ethnocentriques et autoritaires, ces partis rappellent à plus d'un égard le Parti national-démocrate allemand, les néo-fascistes italiens, les poujadistes français, le Mouvement Wallace aux Etats-Unis. Le leader du Mouvement républicain, James Schwarzenbach, s'est taillé une certaine notoriété internationale en tant qu'auteur de l'initiative Schwarzenbach, initiative visant à limiter le nombre des travailleurs étrangers en Suisse. Très proche du Mouvement républicain, l'Action nationale est son allié. Ces deux partis peuvent être considérés comme authentiquement idéologiques. Tout en adoptant des positions cohérentes face à des sujets divers, le problème politique fondamental autour duquel ils ont réussi à rassembler un certain nombre d'électeurs est celui des travailleurs étrangers¹⁶. Bien que n'ayant qu'une importance

16. Ce problème commun à tous les pays européens avancés est posé en Suisse avec une acuité particulière. En Allemagne et en France les travailleurs étrangers non-assimilés ne représentent qu'une minorité relativement insignifiante par rapport à la population totale. En 1970, la Suisse avait une population résidente de 5,25 millions et plus d'un million d'étrangers. La part des travailleurs étrangers dans la main-d'œuvre résidente était de 22 %, pourcentage auquel il convient d'ajouter près de 300 000 travailleurs migrants saisonniers et frontaliers. Ces étrangers sont concentrés au bas de l'échelle économique, accomplissant la quasi-totalité du travail non-qualifié et la plus grande partie

réduite (11 sur 200 députés au Conseil national), ces deux partis ont réussi à susciter un appui massif en lançant en 1970 une campagne contre les travailleurs étrangers en Suisse. Combattue et rejetée par les dirigeants de tous les grands partis, la proposition avait recueilli 46 % des voix lors du référendum national.

TABLEAU II. Echelle gauche-droite des partis suisses telle qu'elle est perçue par l'électorat suisse

% →	Extrême-gauche (0-19)	Gauche (20-39)	Centre (40-60)	Droite (61-80)	Extrême-droite (81-100)	
Communiste	69	19	8	2	2	(925) *
Socialiste	19	39	34	6	2	(939)
Alliance des indépendants	5	16	59	16	4	(749)
Chrétien-social	4	11	42	28	15	(726)
Évangélique protestant	3	7	48	32	9	(642)
Libéral	4	5	41	30	19	(767)
Démocrate-chrétien	2	6	39	30	22	(828)
Union démocratique du centre ...	2	4	36	40	18	(318)
Radical	3	4	37	31	25	(923)
Mouvement républicain	9	13	24	19	35	(607)
Action nationale	9	13	23	18	38	(640)
Position personnelle du répondant	5	10	53	21	10	(1111)

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre total d'individus capables de situer le parti en question sur une échelle gauche-droite. Ainsi, sur un échantillon global de 1 917 personnes, 925 (soit 49 %) ont été en mesure de localiser le Parti communiste contre 607 (soit 31 %) qui ont été capables de situer le Mouvement républicain ; en revanche, 1 111, (soit 58 %) ont désigné leur position personnelle sur l'échelle.

Deux cas aberrants : Mouvement républicain et Action nationale

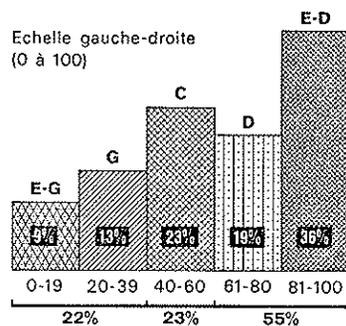
Tout observateur bien informé placerait ces deux partis à l'extrême-droite. Il est d'autant plus surprenant de constater que l'électeur suisse moyen distingue à peine ces partis des autres partis non-marxistes sur l'échelle gauche-droite. Le tableau I montre en effet que le Mouvement républicain et l'Action nationale sont situés *légèrement à gauche* des trois partis bourgeois prédominants. Ce classement paradoxal est-il dû au fait que ces deux partis moins connus que les autres sont tout simplement mal situés par manque d'information ? Tel ne semble pas être le

cas du travail semi-qualifié en Suisse. Ils n'ont pas provoqué de chômage qui est pratiquement inexistant en Suisse. Leur nombre élevé a suscité à lui seul des craintes au sujet de leur influence sur la société suisse.

cas. En premier lieu, ils sont assez bien connus en dépit de leur dimension réduite. D'autres facteurs nous incitent à croire qu'il ne s'agit pas seulement d'une ignorance de la nature même de ces partis. Aux termes de l'interprétation traditionnelle, les électeurs doivent connaître sa position exacte même s'ils sont les seuls à la connaître. Les électeurs du Mouvement républicain et de l'Action nationale les situent, eux aussi, légèrement à gauche du Parti radical, du Parti de l'Union démocratique du centre ainsi que du Parti démocrate-chrétien.

Cette localisation représente de toute évidence la moyenne générale entre deux perceptions divergentes de tous ceux qui sont en mesure de situer les partis en question. En examinant de plus près la distribution des classements pour chaque parti, un autre phénomène intéressant apparaît : une proportion considérable de l'électorat suisse situe en effet ces deux partis à l'extrême-droite : plus d'un tiers de ceux qui savent les classer les situent dans la tranche allant de 81 à 100 ainsi qu'il ressort du tableau II. Aucun autre parti n'obtient une proportion comparable dans la colonne à l'extrême-droite, le concurrent le plus proche étant le Parti radical avec 25 %. Au demeurant, ces deux partis sont localisés à la gauche ou à l'extrême-gauche par un pourcentage étonnamment élevé de l'électorat, à savoir 9 et 13 %, à l'exception des partis communiste et socialiste. Ceux-ci les dépassent nettement en obtenant respectivement 69 et 19 % pour la tranche allant de 0 à 19.

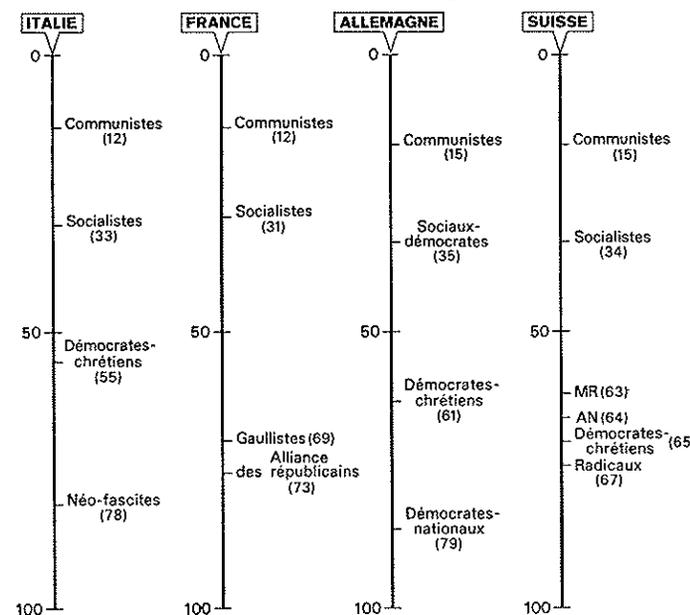
Classement du Mouvement républicain et de l'Action nationale d'après le tableau II



Bien que le Mouvement républicain et l'Action nationale soient perçus comme étant des partis extrémistes, l'électorat n'est pas tout à fait au clair quant aux deux extrêmes qu'ils représentent. En effet, 22 % d'électeurs les classent dans les rubriques d'extrême-gauche ou de gauche,

environ 23 % au centre et 55 % dans les catégories de droite et d'extrême-droite. Malgré ces hésitations, la majorité de l'électorat suisse les classe à droite ou à l'extrême-droite.

TABLEAU III. Echelle gauche-droite de partis selon les électorales de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de la Suisse.



Afin de rendre compte de la singularité de cette situation, il convient d'examiner l'échelle gauche-droite des partis helvétiques dans une perspective comparative. Le tableau III indique la localisation de partis donnés par les électorats italien, français, allemand et suisse¹⁷. On constate une

17. Les données pour l'Italie et la France sont tirées de BARNES et PIERCE, *op. cit.*, p. 647 ; tandis que les données pour l'Allemagne sont tirées de KLINGEMANN, *op. cit.*, p. 96. L'échantillon allemand avait été invité à situer les partis sur une échelle à dix gradations ; dans les trois autres pays, l'échelle utilisée allait de 0 à 100. Ainsi, l'évaluation la plus basse pouvant être donnée à un parti allemand était de 1, tandis qu'elle était de 0 dans les trois autres pays. Il s'agit donc de transformer les données allemandes à des fins comparatives. En premier lieu, l'on multiplie simplement la moyenne des résultats allemands par 10. A elle seule, cette opération engendrerait un élément de distorsion : l'évaluation la plus basse concevable est en effet maintenant de 10. Afin de rectifier ce déplacement vers la droite, nous avons encore déduit 10 % du résultat moyen obtenu pour chaque parti : ainsi, la moyenne pour le Parti communiste est abaissée de 17 à 15. A la différence des trois autres échantillons, l'échantillon allemand n'est pas national mais tiré du Pays de Hess. Il est certes moins comparable aux trois autres jeux de données, et pourtant les ressemblances d'un pays à l'autre sont frappantes. Les sondages réalisés en Italie, en France et en Allemagne datent respectivement de 1967, 1968 et de 1970. Lorsque le sondage italien était en cours, les deux partis socialistes principaux ont fusionné ; le tableau III montre la position de ce parti fusionné qui, depuis lors s'est scindé en ses deux éléments constitutifs.

analogie par-delà les différentes cultures politiques pour ce qui est de la position des partis communistes et socialistes dans les quatre pays considérés. En dépit de différences considérables quant aux programmes et aux dirigeants de ces partis dans les divers pays, les partis communistes de l'Italie, de la France et de l'Allemagne ne sont éloignés de la position du Parti communiste suisse que de quelques points ; il en va de même pour les partis socialistes. Bien que les autres grands partis non-marxistes soient relativement hétérogènes, nous pouvons constater, à leur endroit également, une certaine proximité de positions : ils sont tous localisés dans la tranche allant de 55 (les démocrates-chrétiens en Italie) à 69 (les gaulistes), les radicaux suisses se situant vers l'extrémité droite de cette tranche avec 67 suivis de près par les démocrates chrétiens et l'Union démocratique du centre. Dans chacun des trois autres pays, un ou plusieurs partis sont situés dans le voisinage de l'extrême-droite par consensus au sein de l'électorat, à l'exemple des néo-fascistes en Italie et des nationaux-démocrates en Allemagne.

Il est encore plus surprenant de constater à la lumière de cette homogénéité remarquable quant à la position des partis dans ces différents pays qu'aucun consensus ne se dégage au sein de l'électorat helvétique face à la position du Mouvement républicain et de l'Action nationale. Vues de plus près, ces données indiquent que ce phénomène se produit non en raison du fait que les deux partis « traditionalistes » sont perçus comme étant semblables aux autres, mais bien plutôt parce que la dimension gauche-droite conventionnelle ne fournit aucune orientation claire sur leur position.

TABLEAU IV. *Corrélation de Pearson entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et la préférence partisane**

Parti	Corrélation avec la position personnelle à gauche
Socialiste	+ 0,421
Communiste	+ 0,417
Alliance des indépendants	+ 0,150
Mouvement républicain	0,000
Action nationale	— 0,040
Libéral	— 0,108
Chrétien-social	— 0,173
Évangélique protestant	— 0,187
Radical	— 0,197
Démocrate-chrétien	— 0,252
Union démocratique du centre	— 0,275

* Une corrélation positive indique ici que ceux qui se situent sur la gauche manifestent une préférence relativement élevée. Les corrélations au-dessus de 0,08 sont significatives.

Afin d'illustrer ce cas, nous nous référons au tableau IV qui fait état des corrélations établies entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite et l'ordre de préférence manifesté à l'égard des onze partis suisses. D'après les résultats qui figurent dans ce tableau, la position personnelle sur l'échelle gauche-droite constitue un excellent indicateur de prédiction des préférences exprimées pour les socialistes et les communistes ainsi qu'un indicateur satisfaisant des préférences pour la plupart des autres partis. A l'exception du Mouvement républicain et de l'Action nationale pour lesquels il n'existe pratiquement pas de corrélation entre la position d'un individu sur l'échelle gauche-droite et son attitude positive ou négative à leur égard. Si ces corrélations étaient uniquement calculées sur la base des électeurs qui ont effectivement voté pour ces partis « traditionalistes », ces résultats devraient être traités avec quelques réserves : le nombre de voix en faveur de ces partis étant en effet relativement restreint (16 et 17 respectivement), l'on peut formuler des doutes quant à la fiabilité de ces corrélations. Le tableau IV est toutefois élaboré en partant d'une hiérarchie de préférences face à tous les onze partis : les corrélations reflètent les perceptions d'une partie substantielle de l'électorat suisse, mais elles reposent avant tout sur les individus les mieux informés ainsi que sur ceux qui votent le plus souvent¹⁸. Plus de 800 répondants ont pu classer chacun des deux partis « traditionalistes » dans cette hiérarchie de préférences ; en d'autres termes, une proportion bien plus considérable de l'électorat est en mesure d'exprimer sa préférence positive ou négative pour ces partis que de les situer sur la dimension gauche-droite. Ces attitudes sont surtout négatives : l'Action nationale est placée en dernière position par 19 % de ceux qui ont pu la classer, tandis que le chiffre est de 23 % pour le Mouvement républicain, les communistes étant placés en dernière position par 42 %. Ceux qui ont classé l'un des autres partis en dernière position ne dépassent guère les 5 %.

18. La question 54 relative aux préférences partisans était libellée comme suit : « Voici un jeu de cartes portant les noms des partis. Pourriez-vous disposer les cartes sur cette échelle de la manière suivante : a) Sur la première case, placez le parti que vous aimez le plus et sur la onzième case, celui que vous aimez le moins. b) Maintenant, placez sur la deuxième case le parti auquel vous donnez la deuxième préférence et sur la dixième case celui que, dans l'ordre de préférence vous mettriez sur l'avant-dernière place ». L'enquêteur poursuivait de la sorte jusqu'à ce que le répondant eût classé les onze partis. Tous n'étaient certes pas en mesure de situer l'ensemble des onze partis. Les deux partis principaux (le Parti socialiste et le Parti radical) étaient classés par plus de 1 000 répondants chacun sur un total de 1 917. Le Mouvement national d'action républicaine et sociale et l'Action nationale étaient classés par 834 et 838 répondants respectivement. Partis récents et petits, ils étaient classés par un nombre relativement réduit de répondants malgré leurs activités en vue ; au demeurant l'Alliance des indépendants était classée par un nombre de personnes presque identique, tandis que trois autres partis (le Parti libéral, le Parti chrétien-social et le Parti évangélique protestant) étaient localisés par un nombre inférieur de répondants.

TABLEAU V. **Corrélation de Pearson entre la préférence pour l'Action nationale et la préférence pour les autres partis ***

Mouvement républicain	+ 0,579
Communiste	+ 0,009
Alliance des indépendants	— 0,063
Socialiste	— 0,080
Évangélique protestant	— 0,107
Union démocratique du centre	— 0,113
Chrétien-social	— 0,155
Démocrate-chrétien	— 0,204
Libéral	— 0,252
Radical	— 0,276

* Les corrélations au-dessus de 0,08 sont significatives.

L'extrême-gauche et l'extrême-droite (pour autant que nous puissions nous servir de ces termes) ont suscité des réactions résolument négatives au sein de l'électorat suisse. L'une et l'autre ont en commun néanmoins un autre point qui paraît incompatible avec une explication fondée sur une dimension gauche-droite unique. En termes de hiérarchie de préférences, les communistes sont les plus rapprochés des deux partis nationalistes ! Il s'agit-là certes d'un constat relatif. Le tableau V relève la relation qui existe entre le soutien accordé à l'Action nationale et celui accordé aux autres partis. Une première constatation banale : ceux qui évaluent le Mouvement républicain de manière positive sont très enclins à évaluer l'Action nationale également de manière positive ; les deux partis défendent d'ailleurs une idéologie semblable et forment un groupe parlementaire unique au sein du Conseil national¹⁹. Les sympathisants de tout autre parti ont tendance à porter sur eux des évaluations négatives — exception faite toutefois des communistes qui se montrent plus ou moins neutres. Cette deuxième constatation originale appelle en revanche quelque exploration. La grande majorité de l'électorat helvétique se situe au centre ou dans son voisinage sur l'échelle gauche-droite. En partant du centre du continuum à une dimension, les deux extrêmes peuvent être perçus comme étant équidistants : ce phénomène pourrait-il expliquer l'absence d'une forte corrélation négative entre le soutien donné au Parti communiste et celui donné aux partis « nationalistes » ? La réponse est négative. Les sympathisants du Parti communiste sont eux-mêmes à divers titres plus favorables à ces deux partis que ne le sont ceux des partis de l'« establishment »²⁰.

19. La nouvelle initiative de l'Action nationale et des différends de personnes ont provoqué en 1974 des tensions au sein du groupe.

20. Nous ne saurions attribuer cette configuration à un manque d'information partisane de la part des femmes suisses : le même tableau se dégage lorsque nous calculons ces corrélations pour les hommes uniquement.

Ainsi par exemple, parmi ceux qui choisissent en premier lieu le Parti radical, 73 % classent l'Action nationale dans l'une ou l'autre des trois dernières positions ; parmi ceux qui sont défavorables aux radicaux seuls 20 % manifestent la même opposition à l'Action nationale. En revanche, le soutien donné aux communistes est pratiquement indépendant d'une attitude favorable ou défavorable à l'égard de l'Action nationale : 57 % de ceux qui indiquent les communistes comme leur premier choix expriment une opposition similaire à l'égard de l'Action nationale ; ce chiffre est légèrement moins élevé que celui de 59 % de personnes qui sont les plus hostiles au Parti communiste.

Le lecteur aura sans doute conclu à ce stade de nos travaux que la politique suisse implique sans doute l'existence d'une dimension supplémentaire. La dimension gauche-droite se révèle assez utile pour expliquer les préférences pour la plupart des partis, mais perd pratiquement toutes ses vertus explicatives dans le cas des deux partis d'« extrême-droite ». Y aurait-il une dimension « système/anti-système » ou « modernisme/traditionalisme » sous-tendant ce modèle ?²¹ Tel semble être le cas à condition d'y apporter certaines nuances.

PRINCIPALES DIMENSIONS DE LA VIE POLITIQUE SUISSE

Trois dimensions

L'analyse dimensionnelle du classement des préférences partisanes révèle en effet que trois dimensions au moins sont requises pour obtenir une solution satisfaisante. Il est intéressant de constater que nous parvenons au même résultat en effectuant des analyses dimensionnelles de la position gauche-droite des partis : le moins que l'on puisse dire est que ce phénomène est surprenant, étant donné que le concept est censé être unidimensionnel de par sa nature. Pourtant, l'électorat suisse différencie les partis politiques suisses en fonction de trois dimensions principales, même lorsque nous formulons la question en termes de gauche et de droite. A titre provisoire, nous pourrions qualifier les trois dimensions de « gauche-droite conventionnelle », de « système/anti-système » ou de « modernisme/traditionalisme », et de dimension « religieuse/sécularisée ».

21. Voir SARTORI (Giovanni), « European Political Parties : the Case of Polarized Pluralism », in LAPALOMBARA (Joseph) et WEINER (Myron) ed., *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, pour une analyse de la dimension « système/anti-système » au sein des partis politiques.

TABLEAU VI. Préférences partisans, position personnelle sur l'échelle gauche-droite et préférences marquées face à certains problèmes politiques au sein de l'électorat suisse *

	Gauche/ droite	Traditionnalisme/ Modernisme	Religieux/ séculier
Se situe sur la gauche	- 0,597		
Le système politique suisse est bon	- 0,397		
En faveur d'une intervention plus vigoureuse de la police		0,364	
Entrée libre des travailleurs étrangers	- 0,411		
La Suisse devrait entrer dans le Marché commun ..	- 0,458		
La Suisse devrait adhérer aux Nations Unies	- 0,368		
Les objecteurs de conscience devraient être astreints au service militaire		0,295	
Les femmes devraient jouer le même rôle politique que les hommes	- 0,335		
Le secteur privé devrait résoudre le problème du logement	- 0,259		
La répartition du revenu en Suisse est équitable ..	- 0,292		
Maintenir l'interdiction des activités des jésuites ..		0,243	
Favorable à l'Alliance des indépendants			0,270
» à l'Union démocratique du centre	- 0,399		
» aux démocrates-chrétiens	- 0,430		- 0,586
» au Parti communiste	0,584		
» au Parti chrétien-social	- 0,311		- 0,601
» au Parti évangélique protestant	0,272		
» au Parti libéral	- 0,304		0,405
» au Parti radical	- 0,345		0,513
» au Parti socialiste	0,509		
» à l'Action nationale		0,681	
» au Mouvement républicain		0,667	
Contribution de la variance totale	10,4 %	9,4 %	6,0 %

* Analyse factorielle selon les axes principaux : tous les poids supérieurs à 0,240 figurent dans le tableau.

Lorsque nous analysons la hiérarchie des préférences partisans uniquement, il en ressort déjà une structure qui est incontestablement à trois dimensions. Le modèle devient toutefois bien plus significatif lorsque nous intégrons dans notre analyse les attitudes que l'individu adopte face à des problèmes politiques majeurs ainsi que sa position personnelle sur l'échelle gauche-droite. Le tableau VI fait état des résultats d'une analyse factorielle de ces variables. Le premier facteur qui en

ressort est sans conteste la dimension gauche-droite conventionnelle. Le fait que l'échelle gauche-droite exerce une influence très considérable sur ce facteur le confirme. La hiérarchie des préférences partisans de l'individu fournit cependant une confirmation supplémentaire : le soutien accordé aux communistes ou aux socialistes a des incidences positives très fortes sur ce facteur ; alors que le soutien donné aux démocrates-chrétiens, aux radicaux, au Parti démocratique du centre et à la plupart des autres partis pèse d'un poids négatif.

L'Action nationale et le Mouvement républicain constituent des exceptions. Les sentiments positifs ou négatifs éprouvés à l'égard de ces deux derniers partis sont en corrélation étroite avec le *second* facteur. Et, pour étrange que cela puisse paraître, les attitudes exprimées face à la plupart des questions politiques importantes en Suisse à l'heure actuelle pèsent davantage sur cette dimension système/anti-système ou modernisme/traditionalisme que sur le premier facteur.

Le facteur gauche-droite

Il existe certes des exceptions notables. Les attitudes que l'on exprime face à la répartition du revenu et face au problème du logement relèvent avant tout du premier facteur gauche-droite. Plus précisément, ceux qui estiment que la répartition actuelle du revenu en Suisse est inéquitable et ceux qui préconisent une solution publique (plutôt que privée) au problème du logement ont tendance à se situer à l'extrémité gauche de l'échelle ; ils sont donc plus enclins à préférer les socialistes ou les communistes aux radicaux, aux démocrates-chrétiens ou à la plupart des autres partis²². Les réponses à une autre question sont étroitement liées à la première dimension : nous avons demandé aux personnes interrogées si elles estimaient que le système politique suisse était dans l'ensemble très bon, assez bon, passable, pas très bon ou mauvais. Ceux qui se situaient sur la gauche étaient relativement enclins à donner des réponses neutres ou négatives.

Une dimension gauche-droite existe donc effectivement et la position d'un individu face aux problèmes socio-économiques est fonction de cette dimension. Toutefois, l'attitude d'un individu face aux autres problèmes

22. Le libellé exact de la question 34 est : « Si vous comparez ce que vous gagnez avec ce que gagnent les autres couches de la population de notre pays, pensez-vous que la répartition des revenus en Suisse est équitable ou inéquitable ? Question 33 relative au problème du logement : « A votre avis, comment doit-on résoudre le problème du logement ? Pensez-vous que la question du logement doit être résolue par l'initiative privée (7 %), par l'intervention des pouvoirs publics (14 %) ou par un effort combiné des deux (65 %) ? »

politiques majeurs récents est pratiquement sans relation avec cette dimension gauche-droite classique. Cet aspect de la réalité n'est guère conforme au concept conventionnel de gauche et de droite bien qu'étant logique dans le contexte de la politique helvétique contemporaine. La Suisse doit être en effet un cas particulier dans la mesure où des problèmes importants sont soulevés, débattus et soumis au référendum fédéral sans que les grands partis politiques prennent des positions divergentes. Tout au long des dernières années, des problèmes politiques majeurs ont interrompu le calme caractérisant jusqu'alors la politique helvétique. En 1970, l'initiative Schwarzenbach a suscité une controverse nationale sur le rôle des travailleurs étrangers. Si cet amendement constitutionnel avait été adopté (il s'en est fallu de peu), il aurait eu des incidences profondes sur l'économie et la société suisses. En 1971, après plusieurs tentatives vouées à l'échec, le suffrage féminin a enfin été adopté par référendum fédéral — doublant ainsi l'électorat suisse d'un jour à l'autre. En 1972, un autre référendum a été soumis au vote populaire : il portait sur l'accord de libre-échange avec la Communauté économique européenne et posait indirectement la question de la neutralité suisse. Bien que la Suisse n'eût même pas adhéré aux Nations Unies de crainte de compromettre sa neutralité, ce fait n'a pas empêché le corps électoral suisse d'approuver en 1972 cet accord de libre-échange avec le Marché commun, en dépit des mises en garde multiples et de l'annonce de la perte progressive de la neutralité. Enfin, en 1973, le corps électoral s'est prononcé en faveur de la suppression de l'interdiction constitutionnelle frappant les jésuites, interdiction qui remontait à la guerre civile de 1847. Bien que les incidences pratiques de cet amendement soient vraisemblablement minimes, sa portée symbolique est considérable car il supprime de la Constitution fédérale toute discrimination à l'égard de l'action d'un ordre catholique. Il s'agissait là de problèmes politiques majeurs qui font ressortir une dimension fondamentale du clivage politique : le second facteur qui explique les réponses données à ce problème compte presque autant dans la variance de notre analyse factorielle que la dimension gauche-droite. Dans ces conditions on est fondé à se demander quelles sont les implications de ce clivage.

En règle générale, l'on présume que les dirigeants représentent le conservatisme. Mais dans chacun des cas qui précèdent, les dirigeants de tous les grands partis ont adopté une attitude « progressiste » face aux problèmes en question — c'est-à-dire qu'ils étaient *contre* l'initiative Schwarzenbach et *en faveur* des trois autres. En dépit de ces prises de position, des proportions considérables de l'électorat ont voté à l'encontre des vœux des dirigeants lors de ces référendums. Seuls les

petits partis « traditionalistes » ont proposé « un choix et non un écho » — le Parti communiste mis à part qui était le seul à se rallier à eux en s'opposant à l'accord avec le Marché commun. Le deuxième facteur pourrait ainsi être considéré comme une dimension qui oppose des dirigeants relativement orientés vers le changement aux conservateurs « nationalistes » représentés au Parlement uniquement par l'Action nationale et par le Mouvement républicain. Les préférences parmi les grands partis ne sont que marginalement fonction de ce deuxième facteur.

Le facteur « modernisme/traditionalisme »

L'étiquette provisoire que nous avons choisie pour le deuxième facteur n'est pas très heureuse. Au lieu de parler de dimension « système/anti-système », il serait peut-être plus indiqué de la qualifier de dimension « modernisme/traditionalisme ». Le concept « système/anti-système » a pour conséquence de regrouper les communistes et les réactionnaires au pôle anti-système du spectre. En réalité toutefois, le soutien donné aux communistes est étroitement lié au premier facteur gauche-droite et pratiquement sans lien quelconque avec la deuxième dimension.

En regard du soutien massif recueilli lors des votes populaires par la position nationaliste face à certains problèmes majeurs, tels les travailleurs étrangers et les impôts, les partis de l'« establishment » semblent avoir obtenu un appui relativement ténue. Ainsi que nous avons pu le constater, les partis traditionalistes sont exposés à une hostilité quasi sans failles de la part des dirigeants établis ; de plus ils sont perçus généralement comme extrémistes. En outre, la large satisfaction manifestée à l'égard du système politique suisse est fonction du premier plutôt que du deuxième facteur. Comme nous l'avons déjà constaté, ce premier facteur est associé aux problèmes classiques de l'intervention gouvernementale dans l'économie mais non aux problèmes récents qui dominent la scène politique. Il en découle donc que le gros de l'électorat suisse semble juger de la qualité du système politique principalement sur la base des problèmes économiques conventionnels. Du fait que la Suisse se place, après la Suède au rang des pays les plus prospères de l'Europe, on peut légitimement supposer qu'une majorité écrasante de ceux qui ont répondu ont évalué le système politique suisse de manière favorable.

Enfin, une grande partie de l'électorat suisse demeure attachée aux différents partis de l'« establishment » par des traditions politiques profondément ancrées. En comparant le vote lors d'élections et le vote référendaire, nous obtenons une idée approximative de l'importance de

telles loyautés envers un parti politique. Lors des élections, l'individu vote pour un parti donné ; en revanche, lorsqu'il s'agit d'un référendum ou d'une initiative, il est plus enclin à voter en fonction de la question posée et de ses convictions personnelles. De ce fait, les voix qui apportent leur appui aux positions des deux partis traditionalistes peuvent être huit à neuf fois plus nombreuses dans le cas d'un vote populaire que lors des élections à l'Assemblée fédérale. Néanmoins, le succès relatif obtenu par leur initiative concernant ces travailleurs étrangers qui est à l'origine de la création des partis nationalistes s'explique notamment par l'exploitation habile d'un sentiment déjà assez répandu dans la population. Le lancement de leur initiative contre la surpopulation étrangère n'a fait que cristalliser certains mouvements d'hostilité préexistants. Quant aux autres votations, l'interprétation de leurs résultats est plus difficile : en effet, les partis nationalistes ne font qu'adopter certaines positions qui caractérisent le conservatisme du corps électoral lors des référendums sans pour autant en être de vrais moteurs. Au moment des votes populaires ils jouent la carte du conservatisme en prenant le plus souvent une position hostile à tout changement. Or un rapide aperçu des votes populaires en Suisse montre que l'électorat n'a pas attendu l'Action nationale pour se prononcer le plus souvent pour le rejet des projets qui risquent de bousculer la vie traditionnelle.

Sur un ensemble de 108 initiatives déposées de 1891 au 31 janvier 1974, 36 ont été retirées et 52 rejetées ; de même, les refus l'emportent nettement s'agissant de référendums facultatifs : sur 73 référendums facultatifs ayant donné lieu à un vote depuis 1874 à nos jours, 28 ont été acceptés et 45 rejetés. En revanche, la situation est inverse à propos de référendums obligatoires, situation qui confirme le large soutien donné au gouvernement : sur 104 soumis au vote depuis 1848, 82 sont approuvés contre 22 rejets. Ainsi cette coïncidence entre le conservatisme de l'électorat suisse et les positions des partis « traditionalistes » ne permet pas de conclure que ces partis obtiennent un large soutien populaire. En fait, lors des élections, seul un nombre limité d'électeurs leur apporte effectivement son appui. Paradoxalement, c'est l'« establishment » suisse qui apparaît novateur par rapport au conservatisme de l'électorat qui s'exprime surtout à l'occasion des référendums.

Le facteur « religieux/séculier »

Les convictions religieuses constituent une importante motivation d'affiliation aux partis traditionnels ; elles font ressortir la troisième dimension fondamentale du clivage politique suisse. Ce troisième facteur

dit « religieux/séculier » oppose les partisans des deux grands partis catholiques aux radicaux et aux libéraux. Le seul problème majeur d'actualité en relation avec cette dimension, mais aussi avec la dimension « modernisme/traditionalisme », est l'interdiction frappant les activités des jésuites. Le résultat du vote populaire du 21 mai 1973 a entériné la proposition gouvernementale visant à supprimer l'interdiction : l'abrogation a été acceptée avec une participation de 40,3 % par 791 076 contre 648 924 voix et par 16 cantons et demi contre 5 et demi. Les cantons qui l'ont rejetée sont les suivants : Vaud, Neuchâtel, Berne, Zurich, Schaffhouse, Appenzell-Rhodes extérieurs. D'autre part, notre enquête révèle qu'une personne sur quatre (24,9 %) ne se sent pas concernée par ce problème ; parmi ceux qui se prononcent, la grande majorité, soit près de 70 % se déclare favorable à la suppression. Au vu de ces données, on peut estimer que les opposants à la suppression ont fait le plein des voix, tandis que de nombreux partisans de l'abrogation ont dû s'abstenir. Comme il se dégage d'une note de H. Kerr, c'est surtout dans les cantons à forte majorité protestante que l'hostilité à l'égard de la suppression est la plus grande sans que pour autant elle dépasse 50 % : 35 % des personnes interrogées à Schaffhouse et Neuchâtel, 38 % à Soleure et 44 % dans le canton de Vaud, souhaitent que l'article soit maintenu. A l'autre extrême, ce sont les cantons à majorité catholique qui sont le plus en faveur de la suppression de l'article : dans les cantons de Fribourg, Lucerne, Uri, Saint-Gall et Grisons on trouve, par exemple, que plus de 90 % de réponses sont favorables à la suppression. Bien que l'on constate que plus la personne ressent de l'antipathie envers les catholiques, plus elle tient au maintien de l'article, il importe toutefois de souligner que moins de 10 % de la population se déclare hostile envers les catholiques. Cette indication laisse supposer que la votation populaire sur ce problème n'a pas fait renaître l'antagonisme religieux selon le clivage catholique/anticatholique.

De plus le conflit a perdu de son intérêt pour les jeunes. C'est surtout la génération née avant 1900 qui se déclare la plus hostile à la suppression de l'article : plus de 40 % des personnes qui peuvent se rappeler les époques de troubles religieux, veulent que l'article soit maintenu. Toutes les autres générations nées après 1900 se sentent peu concernées par ce problème et favorables à la suppression de l'article. Enfin, on constate que ceux qui ont voté pour l'initiative de M. Schwarzenbach en 1969 sont plus favorables au maintien de l'article (35 %) que ceux qui ont voté contre (17 %). Ceci laisse supposer que le conservatisme politique se traduit par une nette préférence pour les traditions religieuses.

Cette dimension est quantitativement moins importante que les deux autres, bien que les analyses dimensionnelles indiquent qu'elle est essen-

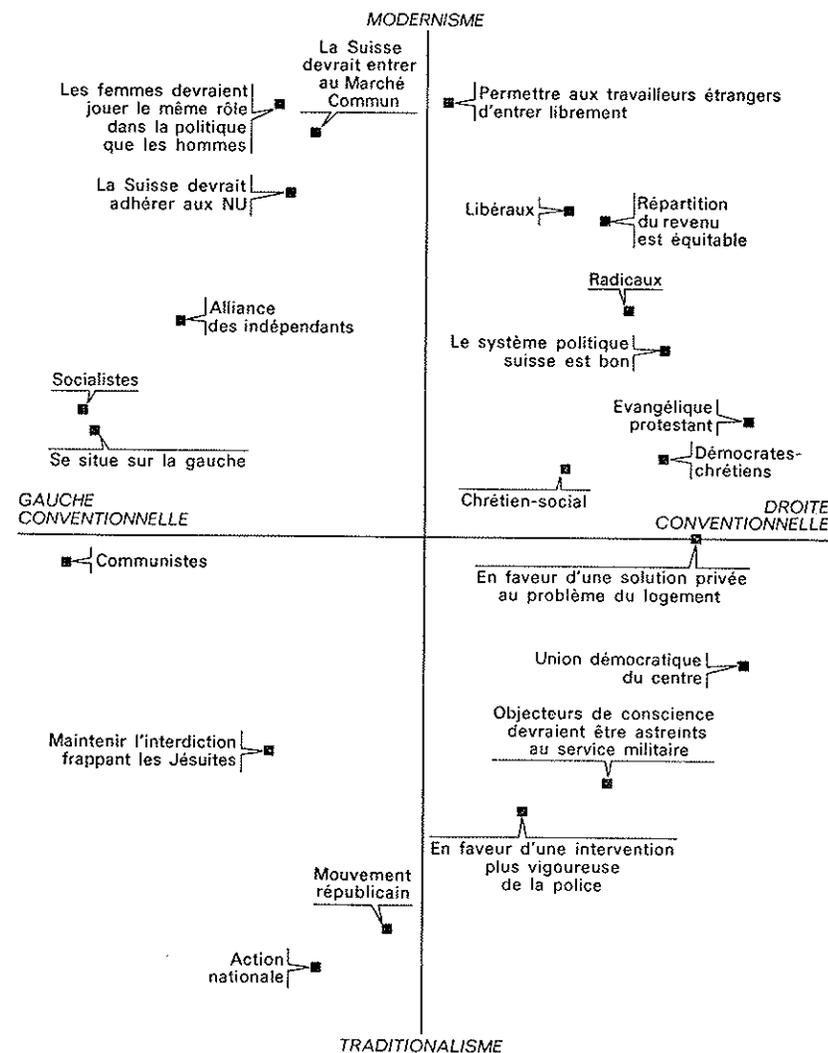
tielle pour l'interprétation fidèle de la politique suisse. Elle reste importante à maints égards, notamment en raison du fait que ceux qui se sentent proches des partis catholiques et ceux qui sont affiliés aux partis radicaux ou libéraux ne sont pas disponibles pour une affiliation éventuelle à de nouveaux partis tels que l'Action nationale ou le Mouvement républicain. Ces deux partis nationalistes puisent l'essentiel de leur soutien auprès de ceux qui ne témoignent pas de liens confessionnels forts ou d'un sentiment profond d'identification à un parti politique. Les individus venant d'horizons divers, caractérisés par des traits opposés, sont cependant attachés à un « establishment » politique relativement unanime qui a adopté une attitude commune dans le référendum sur les jésuites, ainsi qu'à l'égard de la plupart des problèmes politiques majeurs. Importante et évidente, la dimension religieuse/sécularisée ne nécessite pas de plus amples précisions.

Analyse du positionnement spatial

Outre l'analyse factorielle, nous avons procédé à une analyse d'échelle multidimensionnelle et du positionnement spatial des points que nous venons de traiter²³. Les diverses formes d'analyse dimensionnelle aboutissent à des conclusions pratiquement identiques : une solution à trois dimensions est optimale et les trois dimensions peuvent aisément être interprétées comme une dimension gauche/droite conventionnelle, une dimension « modernisme/traditionalisme » ou « establishment »/anti-« establishment » et une dimension religieuse/sécularisée. Le diagramme I illustre les deux premières dimensions d'une analyse de positionnement spatial. Il résume la structure des réponses d'une manière intuitivement significative : plus la corrélation positive entre deux éléments quelconques est forte, plus ils seront rapprochés dans l'espace bidimensionnel. Ainsi, le soutien donné soit aux communistes, soit aux socialistes et la position personnelle sur l'échelle gauche-droite étant en corrélation étroite, ces trois éléments se regrouperont à l'extrémité gauche de l'axe horizontal gauche-droite. Le soutien dont bénéficient les radicaux, les démocrates-chrétiens et l'Union démocratique du centre se situe à l'extrémité opposée de l'axe horizontal, mais à des niveaux différents sur l'axe vertical — le

23. Pour une discussion de l'échelle multidimensionnelle, voir KRUSKAL (J.B.), « Non-metric Multidimensional Scaling: a Numerical Method », *Psychometrika*, 2, juin 1964 ; et KRUSKAL (J.B.), « Multidimensional Scaling by Optimizing Goodness of Fit to a Nonmetric Hypothesis », *Psychometrika*, 1, mars 1964. L'analyse du positionnement spatial est décrite dans LINGOES (James C.), « An IBM 7090 Program for Guttman-Lingoes Smallest Space Analysis », *Behavioral Science*, 10, avril 1964 ; et GUTTMAN (Louis), « A General Nonmetric Technique for Finding the Smallest Coordinate Space for a Configuration of Points », *Psychometrika*, 33, décembre 1968.

DIAGRAMME I. Analyse du positionnement spatial : préférences partisans, position personnelle sur l'échelle gauche-droite et préférences face à certains problèmes politiques au sein de l'électorat suisse en 1972 (coefficient d'aliénation — 0,124)



parti de l'Union démocratique du centre étant bien plus « traditionaliste » que les deux autres. Nous avons postulé plus haut que le Parti radical était le parti gouvernemental ou de l'« establishment » par excellence. Ce postulat semble être confirmé par le fait que le soutien qui lui est donné est étroitement lié à l'idée que le système politique suisse est excellent : en termes d'axe gauche-droite, le parti radical est incontestablement un parti de droite. En fonction de l'axe vertical cependant, l'électorat radical se trouve parmi les moins traditionalistes.

Le point d'appui du Mouvement républicain et de l'Action nationale se situe à une extrémité de l'axe vertical — pratiquement à la distance maximale concevable du point de vue de l'entrée libre des travailleurs étrangers. Cette dimension verticale reflète une structure d'attitudes cohérente — voire une idéologie — dont le centre de préoccupations est le désir de conserver les structures sociales traditionnelles en Suisse. L'opposition à l'entrée des travailleurs étrangers va de pair avec l'opposition à l'adhésion au Marché commun, à la participation des femmes à la vie politique, à la possibilité donnée aux objecteurs de conscience d'échapper au service militaire ou à la levée de l'interdiction frappant les activités des jésuites. Tout en étant profondément conservatrice, cette position est « anti-establishment » : les dirigeants en place sont perçus comme n'étant que trop disposés à permettre la désagrégation de la structure sociale helvétique. De plus, les conservateurs-traditionalistes ont tendance à percevoir la répartition actuelle du revenu comme inéquitable — partageant ainsi un point en commun avec les électeurs communiste et socialiste. Au début de cet article, nous avons relevé le fait surprenant que les partis considérés généralement comme appartenant à l'extrême-droite étaient en fait situés sur la gauche des partis bourgeois dominants sur l'échelle gauche-droite. Sur l'axe économique, les conservateurs-traditionalistes se situent effectivement un peu plus à gauche que ces grands partis dominants ; ils représentent par contre une attitude conservatrice extrême face à quelques-uns des problèmes actuels les plus importants, mais il s'agit là d'un autre phénomène. Ainsi, pour l'électorat helvétique, les termes gauche et droite se réfèrent avant tout à une gauche et à une droite conventionnelles.

Par ses analyses et travaux récents, Inglehart a démontré que les valeurs de base des sociétés occidentales subissaient des changements tendant à déplacer progressivement l'axe de conflit politique des problèmes économiques aux problèmes non économiques (ou « post-bourgeois »)²⁴. Les variables qu'il a utilisées pour mesurer la hiérarchie

24. Voir INGLEHART (Ronald), « The Silent Revolution in Europe: Intergenerational Change in Post-Industrial Societies », *American Political Science Review*, décembre 1971.

des valeurs d'un individu ont été introduites dans notre sondage. Bien que les caractères « post-bourgeois » tendent à se situer sur la gauche, cet indice de valeurs semble être complémentaire par rapport à la dimension gauche-droite. Tandis que la position personnelle sur l'échelle gauche-droite nous fournit un excellent instrument de prédiction des préférences à l'égard des partis, la hiérarchie des valeurs en est un indicateur de prédiction peu probant. En revanche, la hiérarchie des valeurs d'un individu donne une meilleure prédiction des préférences pour les partis conservateurs-traditionalistes ou nationalistes de création relativement récente ainsi qu'à l'égard des problèmes actuels importants relevant de cette seconde dimension²⁵. On peut d'ailleurs supposer que de tels problèmes politiques vitaux joueront un rôle toujours plus important et central dans la politique suisse au cours des années à venir. S'il en était ainsi, les attitudes face à ces problèmes pourraient être assimilées à une nouvelle dimension gauche/droite plus étendue — un peu à l'instar de l'évolution de la dimension religieuse/sécularisée. Pour l'instant cependant, les problèmes d'évolution culturelle et la dimension gauche-droite sont pratiquement indépendants en Suisse.

* *

Au terme de cette démarche analytique, nous sommes en mesure de formuler les conclusions suivantes :

1. A première vue, il semble que la portée du concept gauche-droite soit plus limitée en Suisse que dans les pays avoisinants : France, Allemagne, Italie. La Suisse accuse un décalage par rapport à ceux-ci si l'on compare les pourcentages des personnes qui peuvent se situer sur cet axe (75 % contre 58 % de notre échantillon suisse).

2. Si les partis classiques sont correctement placés, les deux nouveaux venus sur la scène politique (Mouvement républicain et Action nationale) qui peuvent être rapprochés du poujadisme en France, sont situés légèrement à gauche des trois partis bourgeois. Examinés de plus près, ces deux cas aberrants révèlent que la dimension gauche-droite conventionnelle ne fournit aucune orientation claire sur leur position : en effet, il n'existe pratiquement pas de corrélation entre la position d'un individu

25. Les corrélations entre la position personnelle sur l'échelle gauche-droite de soi et le soutien à l'Action nationale et au Mouvement républicain d'action républicaine et sociale sont respectivement de — 0,040 et de 0,000 (voir tableau IV). Les corrélations respectives avec la hiérarchie des valeurs sont de 0,107 et de 0,134, autrement dit, le type « post-bourgeois » est beaucoup moins enclin à évaluer ces groupes de manière positive que ne le sont les « acquisitifs ».

sur l'échelle gauche-droite, et son attitude positive ou négative à leur égard.

3. On constate aussi que les communistes (42 %) et ces deux partis « traditionalistes » (autour de 20 %) ont suscité des réactions négatives. Cette proximité relative des partis extrémistes de gauche et de droite n'est pas due à un artifice : les sympathisants du Parti communiste sont eux-mêmes plus favorables à ces deux partis que ne le sont ceux des partis de l'« establishment ».

4. Il ressort de notre démarche analytique que si la dimension gauche-droite se révèle utile pour expliquer les préférences à l'égard de la plupart des partis, elle perd toute sa vertu explicative s'agissant de deux nouveaux partis « traditionalistes ».

5. L'analyse dimensionnelle confirme en effet que trois dimensions au moins sont nécessaires pour une interprétation satisfaisante du comportement politique en Suisse ; l'électorat différencie les partis politiques en fonction de ces trois dimensions : gauche-droite conventionnelle, modernisme-traditionalisme, religieux-séculier.

6. Bien qu'une grande partie de l'électorat suisse demeure attachée aux partis gouvernementaux par tradition comme l'indiquent les résultats des élections, les électeurs votent en fonction de la question posée et des préférences personnelles lors des référendums. Les nouveaux partis doivent leur origine au vote sur les travailleurs étrangers au sujet duquel tous les autres partis ont pris la même position. Se greffant sur ce clivage, les deux nouveaux partis ont obtenu 8 à 9 fois plus de voix que le nombre de votes qu'ils recueillent lors des élections.

7. Ces deux partis « traditionalistes » s'identifient avec un courant conservateur qui se manifeste souvent lors des référendums par le rejet des projets qui risqueraient de bousculer la vie traditionnelle. Par opposition, les grands partis adoptent des attitudes « progressistes » face à ces problèmes majeurs : contre l'initiative Schwarzenbach (restriction du nombre de travailleurs étrangers), pour le suffrage féminin, pour l'accord avec le Marché commun et pour l'abrogation de l'article confessionnel. C'est le paradoxe de la politique suisse qui ne s'explique pas sans recours à la dimension « modernisme-traditionalisme ».

8. La troisième dimension « religieux-séculier » bien que quantitativement moins importante est essentielle pour l'interprétation du comportement politique en Suisse. Les électeurs qui témoignent de liens confessionnels forts et d'une identification partisane solide ne sont pas mobilisables par les deux partis nationalistes.

9. L'analyse du positionnement spatial confirme et clarifie ces constatations. Si les deux partis traditionalistes considérés comme appartenant à l'extrême-droite se situent légèrement à gauche des grands partis bourgeois, ils représentent en revanche le conservatisme extrême face aux problèmes d'actualité.

10. Tandis que la position personnelle sur l'axe gauche-droite fournit un excellent instrument de prédiction des préférences partisans, la hiérarchie des valeurs d'un individu permet de prédire avec plus de certitude ses préférences pour les partis nationalistes ou son attitude à l'égard des problèmes actuels.

Face à cette transformation des courants de la politique suisse, les partis gouvernementaux ont serré leurs rangs. Si cette évolution se poursuit, les trois grands partis suisses seront confrontés à un choix difficile : d'une part ils pourraient chercher à maintenir la forme actuelle du gouvernement par consensus et, de ce fait, minimiser les conflits ; cette stratégie aurait pour effet d'accroître l'abstentionisme déjà fort élevé en Suisse ; d'autre part, les partis dirigeants pourraient opter pour une autre stratégie qui consisterait à proposer des options en fonction de la dimension modernisme-traditionalisme et des problèmes nouveaux ; cette voie aurait pour conséquence de clarifier les positions face aux problèmes actuels, d'imprimer plus de relief aux conflits et de conduire à plus long terme à une restructuration des forces politiques ; en pure logique, elle devrait aboutir à l'instauration d'un gouvernement majoritaire en place et lieu du gouvernement de coopération. Certains partis telle la démocratie-chrétienne ont cherché à se donner des programmes mieux profilés et plus différenciés. Ils n'ont pas pour autant renoncé à la formule de la coopération gouvernementale. Néanmoins, force est d'admettre que l'alternative clairement énoncée est largement atténuée par la pratique du référendum — moyen d'évacuer des conflits aigus — et surtout par l'esprit de compromis et de confiance qui caractérise la vie politique en Suisse.